



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/2\*  
8 mai 2023



FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quatre-vingt-douzième réunion  
Montréal, 29 mai – 2 juin 2023  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire<sup>1</sup>

**ACTIVITES DU SECRETARIAT**

**Introduction**

1. Le présent document expose les activités entreprises par le Secrétariat depuis la fin de la 91<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif et comprend des activités qui ont eu lieu entre la publication du document sur les activités du Secrétariat pour la 91<sup>e</sup> réunion<sup>2</sup> et le début de la 92<sup>e</sup> réunion.

**I. Questions relatives aux réunions**

**I.1 91<sup>e</sup> réunion**

2. Le rapport de la 91<sup>e</sup> réunion<sup>3</sup> a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux agences d'exécution et au Secrétariat de l'ozone, et publié sur le site Web du Fonds multilatéral. Les résultats de la réunion relative aux approbations de projets et aux retards dans la soumission des tranches du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) ont respectivement été communiqués à 91 et 11 pays visés à l'article 5, ainsi qu'aux agences bilatérales et d'exécution concernées. Un récapitulatif post-réunion de la 91<sup>e</sup> réunion et des décisions prises à cette réunion a été préparé et partagé sur le site Web du Fonds.

\* Réémis, le 22 mai 2023, pour des raisons techniques.

<sup>1</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/1

<sup>2</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/2

<sup>3</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/72

## **I.2 92<sup>e</sup> réunion**

3. Le Secrétariat a préparé les documents de réunion pour la 92<sup>e</sup> réunion et mis à jour les bases de données, les documents de synthèse et les directives opérationnelles, le cas échéant. Le guide pour la présentation des nouvelles phases des PGEH, le guide pour la présentation des tranches des PGEH et le guide pour la communication des projets de renforcement des institutions (RI) ont été mis à jour et publiés sur le site Web du Fonds, et le guide provisoire pour la présentation de la phase I des plans de mise en œuvre de la réduction des HFC au titre de l'amendement de Kigali a été élaboré et sera publié sur le site Web du Fonds avant la 92<sup>e</sup> réunion.

4. La 92<sup>e</sup> réunion est organisée selon le plan communiqué à tous les membres du Comité exécutif par la lettre envoyée le 24 février 2023.<sup>4</sup>

## **I.3 Réponse de la direction à l'évaluation du Fonds multilatéral par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN)**

5. Conformément à la demande effectuée par le Comité exécutif dans la décision 91/1, le Secrétariat a envoyé une lettre du président du Comité exécutif, au nom du Comité, au Secrétariat du MOPAN, y joignant la réponse de la direction du Comité exécutif à l'évaluation du Fonds multilatéral par le MOPAN de 2019, contenue dans l'Annexe I au rapport de la 91<sup>e</sup> réunion.

## **I.4 Compensation des émissions de carbone pour 2022**

6. Au premier trimestre 2023, en s'appuyant sur les meilleures pratiques et les politiques de différentes entités de l'Organisation des Nations Unies, le Secrétariat du Fonds multilatéral a établi un mode opératoire normalisé dans le but de réduire l'incidence environnementale de son fonctionnement. Celui-ci sera mis en œuvre par la compensation des émissions de carbone. Le Secrétariat communiquera des données sur ses déplacements et ses bureaux à partir de l'année 2021 à l'équipe d'ONU durable. En raison de la COVID-19, les déplacements en 2021 ont été limités et les données pour 2021 seront cumulées avec celles de 2022. Les données seront analysées pour le calcul des émissions du Secrétariat, puis les émissions seront compensées par la Plateforme de compensation des émissions de carbone de l'Organisation des Nations Unies. En compensant ses émissions, le Secrétariat assume la responsabilité de son empreinte carbone.

## **I.5 Réunion de coordination inter-agences (IACM)**

7. Le Secrétariat a organisé une IACM en personne, tenue à Montréal, au Canada, les 8 et 9 mars 2023. La participation en ligne était également possible. Ont participé les représentants des agences bilatérales du Canada, de la France et de l'Allemagne, les représentants des agences d'exécution et le personnel du Secrétariat. Le rapport de la réunion<sup>5</sup> a été publié dans la zone de session du site Web du Fonds pour la 92<sup>e</sup> réunion, et il comprend les mesures de suivi convenues à la réunion par les agences d'exécution et le Secrétariat.

8. La réunion a permis au Secrétariat et aux agences de discuter des questions relatives aux préparatifs pour la 92<sup>e</sup> réunion, dont la communication des données du programme de pays (PP) et le partage par les agences des commentaires des pays visés à l'article 5 sur l'utilisation du format révisé mis à jour des rapports de données relatives au programme de pays ; les questions de suivi et d'évaluation ; les rapports d'état et les projets soumis à des exigences particulières de remise de rapports ; les questions relatives à la planification des activités et à l'état de la mise en œuvre du plan d'activités pour 2023-2025 ; les

---

<sup>4</sup> Des lettres d'invitation ont été envoyées aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la Réunion des Parties, au président et au vice-président du Comité d'application de la procédure applicable en cas de non-respect du Protocole de Montréal, au directeur exécutif du PNUE, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences bilatérales et d'exécution, au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et aux organisations non gouvernementales.

<sup>5</sup> IACM/2023/1/2

présentations de projets, y compris l'état de la préparation de la phase I des plans de mise en œuvre de la réduction des HFC au titre de l'amendement de Kigali ; les présentations potentielles à la 93<sup>e</sup> réunion ; les projets pilotes en lien avec l'efficacité énergétique ; les informations pour aider à définir ce qui peut être considéré comme des « petites et moyennes entreprises (PME) » dans les secteurs de la fabrication de climatiseurs et d'équipements de réfrigération commerciaux ; la communication de rapports sur le sous-secteur de l'installation et l'assemblage locaux ; la politique opérationnelle du Fonds sur l'intégration des questions de genre ; un tableau de bord qui correspond aux opérations du Fonds multilatéral. Les points forts de la réunion sont indiqués dans les paragraphes suivants.

9. Au sujet des données du programme de pays, le Secrétariat a présenté les modifications introduites dans le format révisé des données du programme de pays, qui seront examinées par le Comité exécutif à sa 92<sup>e</sup> réunion. En ce qui concerne l'examen des rapports d'achèvement des projets (RAP), l'Administrateur principal de surveillance et d'évaluation (SMEO) a présenté les objectifs pour l'examen interne des RAP. Le SMEO, les agences et le Secrétariat collaboreront à un format amélioré de RAP correspondant mieux aux formats des propositions de projet.

10. Au sujet de l'état de la mise en œuvre du plan d'activités de 2021-2023, le Secrétariat a indiqué que des projets pour un montant de 33 millions de \$ US étaient prévus pour la 92<sup>e</sup> réunion, soit 12 millions de \$ US de moins qu'initialement prévu. En ce qui concerne les présentations à la 92<sup>e</sup> réunion, le Secrétariat a indiqué que les plans de mise en œuvre de la réduction des HFC au titre de l'amendement de Kigali pour deux pays avaient été présentés, ainsi que de nouvelles phases de PGEH pour deux pays sur 25 comprises. Sur les 32 pays dont des tranches de PGEH étaient attendues à la 92<sup>e</sup> réunion, seuls 20 pays avaient prévu d'en présenter. Les agences ont fourni une mise à jour des communications prévues pour chaque pays.

11. Le Secrétariat a souligné le grand nombre de projets à présenter à la 93<sup>e</sup> réunion, à savoir des plans de mise en œuvre de la réduction des HFC au titre de l'amendement de Kigali pour 34 pays, de nouvelles phases de PGEH pour 23 pays, des tranches de PGEH pour 28 pays et d'autres projets ; le déséquilibre de la charge de travail entre la première et la seconde réunion de l'année, et le besoin d'identifier les raisons des non-présentations.

12. Concernant les projets d'inventaire des stocks de substances réglementées usées ou indésirables et de plan de collecte, de transport et de mise au rebut de ces substances, le Secrétariat a expliqué que les projets pouvaient être présentés à la 93<sup>e</sup> réunion conformément à la décision 91/66 malgré leur absence dans le plan d'activités de 2023. Le Secrétariat a accepté de préparer un guide simple pour coordonner les agences en matière de présentation de ces activités.

13. Le Secrétariat a mis en avant la décision 91/65 sur la fenêtre de financement pour les projets pilotes visant au maintien et/ou à l'amélioration de l'efficacité énergétique tout en réduisant progressivement les HFC. L'importance de l'amélioration de l'efficacité énergétique des projets de conversion appuyés par le Fonds a été répétée, alors que la décision 89/6 offre aux pays à faible volume de consommation une opportunité de demander un financement au titre des PGEH pour l'introduction de solutions de remplacement des HCFC à potentiel de réchauffement de la planète (PRG) faible ou nul et pour le maintien de l'efficacité énergétique dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération.

14. Le Secrétariat a également fourni une mise à jour sur le travail effectué pour aider à définir ce qui devait être considéré comme des « PME » dans les secteurs de la fabrication de climatiseurs et d'équipements de réfrigération commerciaux, conformément à la demande de la décision 91/64 b). L'approche est de trouver une définition simple et explicite qui s'appuierait sur des critères pour lesquels des données sont disponibles, et l'objectif principal de la définition des PME serait d'aider à identifier les entreprises qui pourraient nécessiter des ressources supplémentaires pour assurer une transition durable.

## II. Réunions et missions

15. Pendant la période considérée, les représentants du Secrétariat ont participé aux réunions suivantes :

- (a) le Secrétariat a participé à la 69<sup>e</sup> réunion du Comité de mise en œuvre, qui s'est tenue à Montréal le 29 octobre 2022 ; et le Secrétariat et le SMEO ont pris part à la 34<sup>e</sup> Réunion des Parties du Protocole de Montréal, qui s'est tenue à Montréal du 31 octobre au 4 novembre 2022 ;
- (b) des consultations ont eu lieu au sein du bureau du Secrétariat en janvier 2023 entre le chef du Secrétariat accompagné d'autres membres du Secrétariat et l'Équipe spéciale sur la reconstitution du Groupe de l'évaluation scientifique du Protocole de Montréal ;
- (c) le Secrétariat a assisté à la Réunion des administrateurs des bureaux de l'ozone du réseau d'Asie du Sud-Est et à l'atelier de jumelage pour les administrateurs des bureaux nationaux de l'ozone et les agents des douanes sur le contrôle du commerce des SAO/HFC et la communication des résultats, à Ha Long, au Viet Nam, du 13 au 17 mars 2023 ;
- (d) le chef du Secrétariat et un autre membre du Secrétariat, sur invitation par le Secrétariat général du Conseil de coopération du Golfe (CCG), a participé à une réunion de consultation pour la finalisation d'une feuille de route pour le CCG en vue de l'élaboration et de l'adoption de normes régionales au titre de l'Amendement de Kigali. La réunion s'est tenue à Riyad, en Arabie saoudite, les 12 et 13 mars 2023 ;
- (e) le chef du Secrétariat et des membres du Secrétariat ont participé à la Réunion conjointe des réseaux d'administrateurs des bureaux nationaux de l'ozone de l'Amérique latine et des Caraïbes, à Panama City, au Panama, du 20 au 24 mars 2023. Ils ont également assisté aux réunions du réseau thématique des Caraïbes et du réseau thématique de l'Amérique latine. Le SMEO a également assisté à ces réunions, dans le cadre de l'évaluation en cours des réseaux régionaux ;
- (f) le Secrétariat a assisté à la réunion de l'Europe et de l'Asie centrale, qui s'est tenue à Ohrid, en Macédoine du Nord, du 26 au 28 avril 2023 ;
- (g) le Secrétariat a assisté à la réunion des administrateurs des bureaux de l'ozone des pays insulaires du Pacifique, qui s'est tenue à Vanuatu, du 8 au 12 mai 2023 ;
- (h) le Secrétariat a assisté virtuellement à la réunion de réseau des administrateurs des bureaux de l'ozone des pays anglophones d'Afrique, qui s'est tenue à Kigali, au Rwanda, du 8 au 12 mai 2023 ; et
- (i) le Secrétariat a assisté à la réunion de réseau de l'Asie du Sud, qui s'est tenue aux Maldives, du 21 au 23 mai 2023.

### **III. Mise à jour de la gestion des connaissances, informations et communications**

#### **III.1 Système de gestion des connaissances**

16. En réponse à la demande du Comité au Secrétariat de communiquer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du nouveau système de gestion des connaissances jusqu'à l'achèvement des phases 1 et 2 au titre des activités du Secrétariat<sup>6</sup>, le Secrétariat a le plaisir d'indiquer que l'entreprise pour le développement de la Plateforme de gestion des connaissances du Fonds multilatéral a été sélectionnée et désignée par un processus d'approvisionnement qui s'est achevé au premier trimestre 2023. En plus de l'entreprise de développement, les consultants suivants ont été recrutés pour le projet et sont sous contrat :

- Consultant d'assistance projet – Soutiendra l'administrateur de projets, fournira des conseils et des éclairages techniques, et aidera à la communication avec diverses parties prenantes.
- Architecte Web – Assistera la mise en œuvre du site Web en créant la nouvelle architecture et en développant la hiérarchie de conception en plus de réaliser des entretiens avec divers utilisateurs du site Web.
- Concepteur de sites Web – Travaillera avec les développeurs pour améliorer l'expérience des utilisateurs et l'esthétique de la plateforme.

17. La priorité immédiate est la consolidation des bases de données existantes du Fonds en une seule base de données maîtresse. Le développeur et l'équipe de projet du Fonds collaborent pour normaliser les ensembles de données, ce qui va aider à l'automatisation de la migration des données.

#### **III.2 Bulletin d'information annuel**

18. En décembre 2022, le Secrétariat a publié un Bulletin d'information et mise à jour de fin d'année, l'a partagé sur le site Web du Fonds<sup>7</sup> et l'a également partagé avec les administrateurs des Bureaux de l'ozone. Il comprend des faits et des chiffres sur l'année considérée, des points forts des politiques et la mise en avant de projets.

#### **III.3 Cadre des activités pour la durabilité appuyées par le Fonds multilatéral**

19. Conformément au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/68, le Secrétariat a préparé une note expliquant les mesures de protection en place pour assurer la durabilité des activités appuyées par le Fonds, garantissant ainsi que la conformité aux objectifs du Protocole de Montréal est durable. La note a été publiée sur le site Web du Fonds<sup>8</sup>.

### **IV. Questions d'administration**

#### **IV.1 Personnel et recrutement**

20. Le processus de recrutement des deux Administrateurs chargés des programmes de niveau P-4 avec le Secrétariat, approuvé par le Comité dans la décision 91/6 b) i), a été lancé et les postes vacants ont été diffusés sur le portail UN Carrières ([inspira.un.org](https://inspira.un.org)) et le site Web du Fonds.

<sup>6</sup> Décision 91/69 c)

<sup>7</sup>[http://www.multilateralfund.org/InformationandMedia/Brochures%20published%20by%20the%20Secretariat/MLF%20End%20of%20the%20year%20message\\_Dec2022.pdf](http://www.multilateralfund.org/InformationandMedia/Brochures%20published%20by%20the%20Secretariat/MLF%20End%20of%20the%20year%20message_Dec2022.pdf)

<sup>8</sup><http://www.multilateralfund.org/Our%20Work/DemonProject/Document%20Library/MLF-Framework%20for%20Sustainability-FINAL.pdf>

21. Le processus de recrutement et les dispositions contractuelles pour deux consultants dans l'équipe d'Examen des projets, deux entrepreneurs fournissant une assistance temporaire et deux stagiaires ont été achevés. Des consultants ont également été recrutés pour mettre en œuvre différentes composantes du système de gestion des connaissances, comme indiqué dans la section III ci-dessus.

#### **IV.2 Perfectionnement et formation du personnel**

22. Le Secrétariat a tenu un séminaire pour tous les membres de son personnel les 27 et 28 février 2023, dont l'objet était de réunir l'équipe pour discuter d'une vision pour l'assistance du Secrétariat au Fonds, s'écouter et apprendre les uns des autres, et participer à des activités de renforcement d'équipe.

23. Le chef du Secrétariat a participé au Programme des administrateurs de l'ONU, organisé par le Bureau de la gestion des ressources humaines (BGRH), dans le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité (DMSPC), en tant qu'élément clé pour la priorité du Secrétaire général consistant à redynamiser le leadership au sein de l'Organisation.

24. Deux hauts responsables du Secrétariat ont participé au Programme de gestion exécutive du Secrétariat de l'ONU, également coordonné par le BGRH et dispensé par l'École des cadres du système des Nations Unies (UNSSC).

25. Plusieurs membres du personnel du Secrétariat ont assisté à une session spéciale de formation et d'information sur le Surface Hub et d'autres outils de collaboration au Centre de technologie Microsoft de Montréal, en octobre 2022.

#### **V. Coopération avec les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et d'autres organisations**

26. Conformément à la décision 79/1 b), le Secrétariat a inclus un aperçu complet de l'état d'avancement de toutes les discussions avec les AME et d'autres organisations pertinentes à l'annexe I du présent document.

##### **V.1 Secrétariat de l'ozone**

27. Le Secrétariat a entrepris un certain nombre d'échanges avec le Secrétariat de l'ozone pendant la planification de la 92<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif et de la quarante-cinquième réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties du Protocole de Montréal.

28. Le Secrétariat a également discuté avec le Secrétariat de l'ozone d'une approche coordonnée pour que le Fonds multilatéral et les traités de l'ozone participent au point supplémentaire de l'ordre du jour de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA-6) intitulé « Coopération avec les Accords multilatéraux sur l'environnement ». L'UNEA-6 se tiendra à Nairobi du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2024 et aura pour thème « Mesures multilatérales efficaces, inclusives et durables pour lutter contre le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution ».

##### **V.2 Nations unies et autres organisations internationales**

###### *Fonds vert pour le climat (FVC)*

29. Le chef du Secrétariat et un administrateur principal de programme ont discuté avec M. Yannick Glemarec, précédent directeur exécutif, et l'équipe du FVC au sujet des questions d'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC, en marge de la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la diversité biologique, le 16 décembre 2022. Ces consultations ont continué avec M. German Velasquez, le directeur de la Division de l'atténuation et de l'adaptation du FVC. Des détails

supplémentaires sur les discussions et les consultations sont fournis dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/48.

*FEM*

30. En avril 2023, le chef du Secrétariat et un administrateur principal de programme ont consulté des spécialistes principaux de l'environnement au sujet des questions d'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC. Des détails supplémentaires sont fournis dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/48.

*ONUDI*

31. Dans le contexte de la série de réunions prévues avec les agences d'exécution entre 2022 et cette année, le chef du Secrétariat, accompagné de membres du Secrétariat, a rencontré M. Ciyong Zou, directeur général adjoint, et le directeur général de la Direction de la coopération technique et du développement industriel durable, ONUDI.

*Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)*

32. Le Secrétariat a été invité, avec d'autres agences de l'Organisation des Nations Unies, institutions financières internationales et banques multilatérales de développement, ainsi que les entités fonctionnelles du mécanisme de financement de la Convention et de l'Accord de Paris, par le Secrétaire exécutif du Secrétariat des Nations Unies sur les changements climatiques, afin de collaborer avec l'Unité d'appui technique (UAT) du Secrétariat pour soutenir le travail du Comité de transition (CT) sur l'opérationnalisation des nouvelles dispositions de financement et d'un fonds pour les pertes et les dommages, établi par la COP du CCNUCC à sa 27<sup>e</sup> réunion.

33. La majorité du travail de l'UAT doit être effectué virtuellement, avec une participation occasionnelle en personne envisagée lors des réunions du CT. Le Secrétariat a été invité, et a participé en étant représenté par le chef adjoint du Secrétariat, à la première réunion du CT, organisée par le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Louxor, en Égypte, du 27 au 29 mars 2023, avec une réunion préparatoire immédiatement avant. Toutes les dépenses liées au déplacement ont été prises en charge par le Secrétariat du CCNUCC.

*Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII)*

34. Le conseiller juridique et le directeur général du Service des partenariats opérationnels ont rendu visite au Secrétariat en décembre 2022 pour discuter des opportunités de collaboration. La BAII est une banque multilatérale de développement établie après l'Accord de Paris du CCNUCC et les Objectifs de développement durable de l'ONU, dont la mission de base est de financer une infrastructure durable. Sa priorité thématique d'infrastructure écologique oriente la sélection des projets, couvrant le financement de mesures climatiques, de la conservation de la biodiversité et d'autres avantages environnementaux.

*Comité intergouvernemental de négociation (CIN) chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin*

35. Le chef du Secrétariat a été invité à un webinaire organisé par le Secrétariat du CIN pour présenter l'expérience du Fonds multilatéral et les enseignements tirés depuis sa création. Le webinaire s'est tenu en ligne le 11 mai 2023.

*Groupe de travail de Cool Coalition*

36. Le Secrétariat a été invité par Cool Coalition<sup>9</sup> à se joindre à son groupe de travail pour un Plan d'action national pour le refroidissement (NCAP) qui soutiendrait les pays dans le développement de NCAP par le renforcement de la capacité des partenaires pertinents et l'échange d'informations en créant un référentiel de connaissances des NCAP terminés. Le Secrétariat participerait à des réunions et des consultations en ligne du groupe de travail et fournirait des données relatives à l'élaboration des NCAP.

---

<sup>9</sup> Cool Coalition est un réseau mondial de parties prenantes qui connecte de nombreux acteurs clés parmi les gouvernements, les villes, les organisations internationales, les entreprises, et les groupes financiers, académiques et de la société civile afin de faciliter l'échange de connaissances, la promotion et l'action conjointe en vue d'une transition mondiale rapide à un refroidissement efficace et respectueux du climat.

**Annexe I**

**CONSEILS ET/OU RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL AUX ORGANES NE RELEVANT PAS DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL**

Remarque : Nouveaux renseignements indiqués en **caractères gras** dans la colonne indiquant le numéro de la réunion.

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
<b>Fonds d'adaptation</b>	
Explications des politiques du Fonds multilatéral sur les intérêts accumulés. L'information fournie par le Secrétariat est contenue dans le document AFB/EFC.18/10 de la 18 <sup>e</sup> réunion du Comité de l'éthique et des finances sur le site <a href="https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2016/03/AFB-EFC-18.10-Investment-income-doc.pdf">https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2016/03/AFB-EFC-18.10-Investment-income-doc.pdf</a> .	76
<b>Forum arabe pour l'environnement et le développement</b>	
Un article sur l'expérience du Fonds multilatéral dans la région arabe, dans le contexte du Forum arabe pour l'environnement et le développement de 2018.	81
<b>Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII)</b>	
<b>Le conseiller juridique et le directeur général du Service des partenariats opérationnels ont rendu visite au Secrétariat pour discuter des opportunités de collaboration. La BAII est une banque multilatérale de développement établie après l'Accord du Paris du CCNUCC et les ODD de l'ONU, dont la mission de base est de financer une infrastructure durable.</b>	<b>92</b>
<b>Centre des solutions climatiques et énergétiques (anciennement le Centre Pew sur les changements climatiques)</b>	
Documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/59, UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/54 et Add.1 ; le texte des décisions 37/62 et 38/63 ; Lignes directrices sur le financement de la technologie n'appartenant pas au domaine public (annexe XIV au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/70/Rev.1) ; Observations sur les droits et redevances du transfert de technologie pour différents types de projets (dioxyde de carbone liquide, inhalateurs à doseur, gonflage du tabac, HFC-32 pour le secteur de la réfrigération, CO <sub>2</sub> supercritique, secteur de la production de HCFC).	75
<b>Coalition sur le climat et l'air propre afin de réduire les polluants climatiques de courte durée de vie (CCAC)</b>	
Le Secrétariat a fourni des renseignements pertinents sur le Fonds multilatéral en lien avec les initiatives et les programmes relatifs au refroidissement.	88
Présentation sur la vue d'ensemble du soutien du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali, dans le contexte des discussions sur le champ de travail de Kigali Discussion.	86
Consultations informelles avec le Secrétariat du CCAC sur un nouveau projet de refroidissement efficace déjà approuvé provisoirement par le groupe de travail de la CCAC, afin de développer un leadership de haut niveau et de faciliter la collaboration entre les parties prenantes, en vue de favoriser une efficacité énergétique accrue dans le secteur du refroidissement pendant que les pays mettent en œuvre la réduction progressive des frigorigènes à base de HFC au titre du Protocole de Montréal.	83
Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer les technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et éconergétiques (UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/40). Information sur des enquêtes concernant les solutions de remplacement des SAO financées par le Fonds multilatéral, occasions possibles pour la CCAC dans les pays à économie en transition ; enseignements tirés du Fonds multilatéral qui pourraient s'appliquer au processus d'examen technique et au cycle de financement des projets de la CCAC.	75

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
Document 72/40, Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer les technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et éconergétiques (décision 71/51 a)), qui résume les résultats des projets de démonstration du Fonds multilatéral approuvés à ce jour.	74
<b>Centre-Réseau des technologies climatiques</b>	
Présentation sur le renforcement des capacités au titre du Fonds multilatéral en tant que matériel ressource pour la sixième réunion du Conseil consultatif. Renseignements généraux et documents d'information sur le Fonds multilatéral.	75
<b>Groupe de travail de Cool Coalition</b>	
<b>Le Secrétariat a été invité par Cool Coalition à se joindre à son groupe de travail pour un Plan d'action national pour le refroidissement (NCAP) qui soutiendrait les pays dans le développement de NCAP par le renforcement de la capacité des partenaires pertinents et l'échange d'informations en créant un référentiel de connaissances des NCAP terminés. Le Secrétariat participerait à des réunions et des consultations en ligne du groupe de travail et fournirait des données relatives à l'élaboration des NCAP.</b>	<b>92</b>
<b>Union européenne/Parlement européen</b>	
Au cours de la vingt-cinquième Réunion des Parties, le chef du Secrétariat a reçu une demande du Parlement européen de tenir des discussions bilatérales sur les questions en lien avec le Protocole de Montréal, y compris les ressources nécessaires pour la reconstitution du Fonds multilatéral et les propositions de contributions supplémentaires pour financer les avantages pour le climat. En réponse à cette demande, le chef du Secrétariat a offert aux deux représentants du Parlement européen un court exposé expliquant le fonctionnement du Fonds multilatéral.	71
<b>Ministère de la Coopération et du Développement économiques de l'Allemagne</b>	
Renseignements sur les réalisations du Fonds multilatéral et sommaire des projets approuvés mis en œuvre par l'Allemagne en tant qu'agence bilatérale.	77
<b>Fonds pour l'environnement mondial (FEM)</b>	
<b>Des consultations ont été tenues avec des spécialistes principaux de l'environnement du FEM sur les questions relatives à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC.</b>	<b>92</b>
Discussions en ligne sur les questions relatives à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC et du changement climatique/efficacité énergétique.	91
Le Secrétariat a participé à l'atelier sur la « Réalisation de nombreux bienfaits environnementaux mondiaux grâce à la bonne gestion des produits chimiques et des déchets » organisé par le Groupe de l'évaluation technique et économique et a été invité à participer aux échanges sur les liens reconnus, surtout concernant l'appauvrissement de la couche d'ozone.	86
Observations sur les interventions concernant les activités de facilitation, le renforcement des institutions et le soutien à la ratification de l'Amendement de Kigali dans les pays à économie en transition, et examen d'un plan pour le Tadjikistan.	86
Échanges informels en ligne entre le Secrétariat et le personnel du FEM sur les futures occasions de collaboration en matière d'efficacité énergétique.	85
Examen d'un projet d'efficacité énergétique des climatiseurs dans les bâtiments pour l'Inde.	84
Examen d'un projet : Accélération de l'adoption du confort thermique durable : Transition vers l'efficacité énergétique et les villes résistantes au climat en Inde.	82

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
Examen de quatre projets : Achèvement de l'élimination de la consommation de HCFC grâce à des technologies à faible PRP au Bélarus, projet 6046 du FEM ; Kazakhstan, Élimination des HCFC au Kazakhstan par la promotion de technologies éconergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6090 du FEM ; Élimination complète du HCFC au Tadjikistan par la promotion des technologies éconergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6030 du FEM ; Élimination complète du HCFC en Ouzbékistan par la promotion de technologies éconergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6003 du FEM.	80
Examen du projet sur l'introduction de solutions de remplacement des SAO en agriculture après la récolte au Kazakhstan (projet 9184 du FEM).	76
Observations sur la proposition de projet sur le bromure de méthyle au Kazakhstan (financé par le FEM) ; Présentation d'idées sur l'utilisation des fonds au titre de la FEM 6 pour l'élimination dans les pays visés à l'article 5 à économie en transition. Renseignements sur les échanges lors de récentes réunions au titre du Protocole de Montréal concernant les propositions visant à amender le Protocole.	75
Examen du projet (Introduction de solutions de remplacement des SAO en agriculture après la récolte au Kazakhstan) par rapport aux politiques et aux lignes directrices du Fonds multilatéral.	72
Le Secrétariat a été invité à assister à la 45 <sup>e</sup> réunion du Conseil du FEM qui aurait lieu du 5 au 7 novembre 2013. Dans une invitation subséquente lancée au nouveau chef du Secrétariat, la directrice générale et présidente du FEM a accueilli la reconduite de la coopération passée consistant à offrir de l'assistance aux Parties afin qu'elles respectent leurs obligations au titre du Protocole de Montréal et un renouvellement des liens de longue date entre les deux organisations. Dans sa réponse, le Chef du Secrétariat a informé la directrice générale que le Secrétariat du Fonds ne pourrait pas assister à la réunion du Conseil à cause des préparatifs pour la 71 <sup>e</sup> réunion, en ajoutant qu'il se réjouissait toutefois de faire sa connaissance afin de resserrer les liens avec le Secrétariat du FEM.	71
Le Secrétariat a participé à une réunion du Groupe consultatif technique sur les produits chimiques et les déchets du FEM (TAG) afin de transmettre ses commentaires sur le projet de stratégie pour le domaine d'intervention des produits chimiques et des déchets, dans le but d'orienter la sixième période de reconstitutions du FEM (FEM 6). Le projet de stratégie comprend les activités du FEM en lien avec le Protocole de Montréal.	69
Il y a échange de lettres avec le directeur général du FEM depuis la 67 <sup>e</sup> réunion sur la coopération entre les deux organismes de financement. Une attention particulière a été accordée à la possibilité d'émettre une publication conjointe du Fonds multilatéral et du FEM sur la mise en œuvre du Protocole de Montréal au cours des 25 dernières années.	68
<b>Gouvernement de la France</b>	
Le chef du Secrétariat et l'administrateur principal chargé de l'administration et de la gestion des fonds a participé à la présentation semi-publique des recommandations relatives à l'évaluation rétrospective de la contribution française au Fonds multilatéral.	88
Le chef du Secrétariat a participé à un entretien sur la proposition d'évaluation rétrospective de la contribution de la France au Secrétariat du Fonds et a fourni les renseignements supplémentaires demandés.	86/87
Visite de courtoisie au ministère de l'Économie et des Finances de la France. Les échanges ont notamment porté sur la coopération bilatérale du gouvernement de la France et la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période triennale 2021-2023.	83
Renseignements sur les modalités des contributions supplémentaires au Fonds multilatéral.	77
<b>Fonds vert pour le climat (FVC)</b>	
<b>Discussions avec M. Yannick Glemarec, directeur exécutif, et l'équipe du FVC sur les questions relatives à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC, en décembre 2022.</b>	<b>92</b>

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
Discussions en ligne sur les questions relatives à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC et du changement climatique/efficacité énergétique.	91
Échanges informels en ligne entre le Secrétariat et le personnel du FVC sur les futures possibilités de collaboration, après que la COVID-19 ait forcé l'annulation de la réunion de consultation sur l'élaboration de l'orientation sectorielle sur l'efficacité énergétique du FVC prévue pour le 27-28 février 2020.	85
Un représentant du FVC a rendu visite au Secrétariat et a participé à plusieurs réunions avec le personnel du Secrétariat, où il a pu partager des renseignements sur le fonctionnement des deux fonds et les futures occasions de collaboration.	84
Échanges informels entre le chef du Secrétariat et le secrétaire exécutif adjoint du FVC sur les questions d'intérêt pour les deux Fonds en marge de la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement.	83
Documents de réunion sur les modalités de la déclaration des coûts administratifs des agences d'exécution, dont les documents : UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/67, UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/52, UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/59, UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/48 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/43	81
Conférence téléphonique afin de fournir des renseignements sur les pratiques du Fonds multilatéral concernant les prêts à des conditions de faveur et les surcoûts.	80
<p>Offre d'un lien aux documents d'intérêt pour le Groupe de l'évaluation technique et économique, le Groupe d'évaluation scientifique et le Groupe d'évaluation des effets sur l'environnement sur le site Web du Secrétariat de l'ozone, et rencontre d'introduction avec le fonctionnaire chargé des communications du Secrétariat de l'ozone ;</p> <p>Des documents ont été fournis, dont le document d'introduction du Comité exécutif; les politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral; la présentation sur la gouvernance, le modèle d'affaires, les réalisations et les défis du Fonds multilatéral; des exemples de documents de pré-session sur la planification des affaires et des propositions de projets; programme de travail de suivi et évaluation et rapports d'achèvement de projet; des modèles de plans d'activités; lignes directrices sur l'établissement des rapports périodiques; rapports de deux évaluations du renforcement des institutions, et le programme de travail de suivi et évaluation.</p>	77
Expérience du Secrétariat du Fonds concernant l'établissement dispositions juridiques avec les organes d'exécution et la mise en place d'un système de rapports périodiques pour le Fonds multilatéral.	76
<p>Renseignements sur les indicateurs d'efficacité mis au point pour le Fonds multilatéral ;</p> <p>Renseignements sur les échanges lors de récentes réunions du Protocole de Montréal concernant les propositions d'amendement au Protocole de Montréal ;</p> <p>Renseignements sur le cadre de suivi et de comptabilité du Fonds multilatéral, dont le chapitre XI des politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral (suivi et évaluation)</p> <p>Présentation sur le renforcement des capacités au titre du Protocole de Montréal.</p>	75
Présentation sur le Fonds multilatéral et exemples de documents clés, dont les activités du Secrétariat, l'état du Fonds, le plan d'activités général et les rapports périodiques, et un échantillonnage de propositions de projets et de documents d'orientation. D'autres détails et échanges sur le Fonds multilatéral.	74
Aperçu des objectifs et du fonctionnement du Fonds multilatéral, y compris son processus d'examen des projets, l'élaboration de politiques, le processus de réunion et la mise en œuvre des décisions du Comité exécutif.	72

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
Le Secrétariat intérimaire du FEM a écrit au Fonds multilatéral le 24 septembre 2013 afin de l'inviter à assister à la 5 <sup>e</sup> réunion du conseil du FEM en qualité d'observateur, en précisant toutefois que la qualité d'observateur du Fonds multilatéral n'avait pas encore été approuvée. Le Secrétariat du Fonds n'a pas pu assister à la réunion du conseil, qui s'est déroulée du 8 au 10 octobre, à cause des préparatifs pour la 71 <sup>e</sup> réunion. Le Secrétariat a été informé dans une lettre datée du 21 octobre 2013 que la prochaine réunion du conseil aurait lieu en Indonésie du 19 au 21 février 2014 et que la qualité d'observateur du Fonds multilatéral avait été approuvée par un amendement à la décision B.04/15. Le Fonds multilatéral a aussi été invité à nommer une personne-ressource.	71
<b>École de gestion de Grenoble</b>	
Renseignements sur les politiques et procédures du Fonds multilatéral et le processus d'approbation de projet pour une étude sur les courbes d'apprentissage de la technologie.	80
<b>Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)</b>	
Renseignements sur les pratiques entourant le soutien financier offert aux participants/délégués aux réunions.	75
<b>Agence internationale de l'énergie (AIE)</b>	
Le Secrétariat et le secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone ont rencontré un représentant de l'AIE. Le Secrétariat a expliqué les travaux sur l'efficacité énergétique dans le contexte de l'Amendement de Kigali. Le représentant de l'AIE a indiqué que l'organisation avait entrepris une compilation des politiques et normes sur l'efficacité énergétique dans différents pays, qu'elle a ensuite mis à la disposition du Secrétariat. Le représentant a aussi partagé un rapport sur le refroidissement préparé par l'AEI.	83
<b>Corps commun d'inspection des Nations Unies</b>	
Le Secrétariat a rempli un questionnaire portant sur l'examen de politiques et pratiques écologiquement durables à l'échelle du système des Nations Unies.	86
Sommaire actualisé des renseignements sur l'assistance technique et le financement accordés aux petits États insulaires en développement au titre du Fonds multilatéral, qui avaient déjà été distribués en février 2015. D'autres précisions ont été apportées le 20 octobre et le 7 novembre 2016.	77
Observations sur le document Examen des activités et des ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques à l'échelle du système des Nations Unies ; Renseignements fondamentaux, dont un sommaire de l'assistance technique et du financement, fournis aux petits États insulaires au titre du Fonds multilatéral et renseignements exhaustifs sur les projets du Fonds multilatéral approuvés pour chaque pays.	74
Le Secrétariat a rempli un questionnaire sur l'examen des activités et ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques.	73
Observations et correction des faits concernant l'information sur le Fonds multilatéral dans le rapport sur l'Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies après Rio + 20.	72
En ce qui concerne l'évaluation/examen de 2013 intitulé Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies après Rio + 20, le Secrétariat a remis au Corps commun d'inspection des Nations Unies des renseignements sur la structure du Fonds, les niveaux de financement, le nombre et les caractéristiques des réunions, les participants aux réunions, le processus d'approbation des projets, les coûts d'appui, les niveaux de personnel du Secrétariat, l'historique des approbations de 2006 à 2013, les modalités de mise en œuvre, la conformité, le cadre de gouvernance, la planification stratégique, les synergies et la coordination avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement, les évaluations scientifiques, la promotion et la vulgarisation, l'administration, la répartition des genres et l'équilibre géographique du Comité exécutif et du Secrétariat.	70

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
<b>Programme d'efficacité du refroidissement de Kigali (K-CEP)</b>	
<p>Participation au webinaire du 28 février 2020 sur le mécanisme de financement des contributions déterminées au niveau national pour un refroidissement efficace et écologique (mécanisme de soutien des contributions déterminées au niveau national), une nouvelle initiative qui offre un soutien financier et une orientation aux entités qui soutiennent les pays dans l'intégration de solutions de refroidissement dans le prochain cycle de leurs contributions déterminées à l'échelle nationale.</p> <p>En réponse à la demande de précisions du Secrétariat, qui voulait savoir si les propositions de projet à présenter comprendraient des mesures de protection pour éviter l'adoption de solutions de refroidissement à base de frigorigènes à PRP élevé, le K-CEP a indiqué que le mécanisme de soutien des contributions déterminées au niveau national ferait la promotion de technologies à faible PRP.</p>	85
<p>En réponse à une demande de communiquer des observations à ITAD Ltée, organisation chargée de mieux faire comprendre le rôle du K-CEP sur le plan de la promotion de l'efficacité énergétique dans le secteur du refroidissement, le Secrétariat a participé à une conférence téléphonique avec un membre du personnel d'ITAD afin de l'informer de la contribution du Secrétariat au K-CEP lors de la phase initiale de sa mise sur pied et sa compréhension du lien entre les activités du K-CEP et les activités de projet du Protocole de Montréal, surtout en ce qui concerne les projets de réduction progressive des HFC.</p>	84
<p>Partage informel permanent de renseignements sur l'expérience du Fonds multilatéral.</p>	80
<p>Le directeur et un autre représentant du K-CEP responsable de la coordination des travaux de 19 fondations philanthropiques sur les questions liées à l'efficacité énergétique et au refroidissement dans le contexte de la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali ont rendu visite au Secrétariat le 26 janvier 2017, afin d'en apprendre davantage sur le Fonds multilatéral. Le K-CEP souhaite attribuer environ 53 millions \$US de ses fondations philanthropiques d'ici la fin de 2017 par le biais du soutien ciblé aux programmes de pays dans un petit nombre de pays et un soutien plus général à plus de 100 pays, afin d'améliorer l'efficacité énergétique.</p> <p>L'information fournie comprenait le document d'introduction du Comité exécutif ; une présentation résumant le fonctionnement du Fonds multilatéral ; les lignes directrices pour la présentation des rapports périodiques et financiers ; le guide de préparation des propositions de projets ; les modèles de rapport d'achèvement de projet ; et le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/74/51 sur l'examen du renforcement des institutions ; et la décision 74/51 connexe.</p>	78
<b>Laboratoire national Lawrence Berkeley</b>	
<p>Le Secrétariat a transmis ses observations sur un projet de rapport sur les possibilités et risques associés à l'amélioration de l'efficacité énergétique et les remplacements de frigorigènes dans les climatiseurs de salle.</p>	80
<b>Conseil de défense des ressources naturelles</b>	
<p>Indicateur sur le climat du Fonds multilatéral, y compris l'outil (fichier Excel), le manuel (PDF) et une explication de l'outil (fichier Word).</p>	81
<b>Convention de Minamata sur le mercure</b>	
<p>En juillet 2013, le Secrétariat a été invité par le gouvernement du Japon à assister à la Conférence des plénipotentiaires sur l'adoption et la signature de la Convention de Minamata sur le mercure, présentée du 9 au 11 octobre 2013 à Kumamoto et à Minamata, au Japon. Malheureusement, le Secrétariat n'a pas pu y assister.</p>	71
<b>Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN)</b>	
<p><b>Conformément à la décision 91/1, le Secrétariat a envoyé une lettre du président du Comité exécutif, au nom du Comité, au Secrétariat du MOPAN, y joignant la réponse de la direction au Comité exécutif à l'évaluation du Fonds multilatéral par le MOPAN de 2019, contenue dans l'Annexe I au rapport de la 91<sup>e</sup> réunion.</b></p>	92

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/2/Add.2, compte tenu des recommandations du rapport d'évaluation.	88
Une réunion virtuelle a été organisée pour le Secrétariat du MOPAN à la suite de la réception du rapport d'évaluation du Fonds multilatéral, afin de présenter le rapport au Comité exécutif, et des échanges bilatéraux sont prévus entre les deux secrétariats sur l'évaluation du Fonds multilatéral, la méthode utilisée et la souplesse possible qui permettrait de l'adapter au genre d'organisation à évaluer dans l'avenir.	86
Le Secrétariat a examiné le projet de rapport d'évaluation, apporté des corrections factuelles et présenté des observations. Un suivi a été effectué entre les deux secrétariats au sujet de l'échéance du rapport final et des moyens possibles de transmettre les principales conclusions au Comité exécutif.	86
Le Secrétariat a fourni des renseignements supplémentaires et des précisions sur les questions en lien avec le Fonds multilatéral au consultant responsable de l'évaluation du Fonds multilatéral par le MOPAN. Le Secrétariat s'est entretenu davantage avec le Secrétariat du MOPAN, qui lui a indiqué que le projet de rapport d'évaluation en était aux dernières étapes de sa préparation et qu'il serait remis au Secrétariat pour examen avant d'être présenté aux gouvernements membres.	85
Les représentants du Secrétariat du MOPAN et du fournisseur de services qui effectue l'évaluation ont rendu visite au Secrétariat. Le chef du Secrétariat a fait une présentation sur le Fonds multilatéral, notamment sa gouvernance, son modèle d'affaires et ses réalisations. Les représentants du MOPAN se sont réunis à maintes reprises avec le personnel du Secrétariat. Le Secrétariat a aussi été informé des réunions organisées par les évaluateurs avec les quatre agences d'exécution du Fonds. Le Secrétariat a fourni les coordonnées des membres du Comité exécutif ; certains d'entre eux seront invités à fournir de l'information sur l'évaluation.	84
Le Secrétariat a assisté à une réunion du Secrétariat du MOPAN, au cours de laquelle le Fonds a été présenté. Les échanges ont porté notamment sur la portée de l'évaluation pour les parties prenantes concernées ; les différences importantes entre le Fonds multilatéral et les autres organisations évaluées, qui mèneraient à une évaluation personnalisée afin que le processus soit juste ; le calendrier d'une première visite au Secrétariat du Fonds et la nécessité éventuelle de la présence de l'équipe d'évaluation à une réunion du Comité exécutif.	83
Lettre reçue du Secrétariat du MOPAN indiquant que le Comité directeur du MOPAN a décidé d'évaluer le Fonds multilatéral lors de son prochain cycle d'évaluation.	82
<b>Energie durable pour tous (SE4All)</b>	
Le Secrétariat a préparé un article sur le Fonds multilatéral pour le rapport Chilling Prospects 2022.	90
<b>Groupe ONU durable</b>	
Le Secrétariat a donné une présentation sur la gestion de la durabilité environnementale à la 31 <sup>e</sup> réunion du Groupe chargé de questions spécifiques des Nations Unies, qui a eu lieu à l'OACI, à Montréal, le 11 octobre 2019. Le Secrétariat a expliqué comment les bureaux des Nations Unies peuvent collaborer dans le cadre des activités entreprises par les agences pour la mise en œuvre des projets qui font la promotion de l'adoption des technologies sans danger pour la couche d'ozone et sans HFC aux niveaux national, régional et mondial. Un représentant du groupe ONU durable, bureau qui gère et soutient le Groupe chargé des questions spécifiques pour la gestion de la durabilité environnementale, s'est rendu dans les bureaux du Secrétariat et a présenté les travaux de son bureau aux membres du personnel.	84
<b>Vérificateurs des Nations Unies</b>	
Le Secrétariat a examiné les recommandations voulues avec les agences d'exécution et les agences bilatérales.	90
Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/2/Add.1 compte tenu des recommandations du rapport d'audit.	88

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
Des informations, de la documentation, des réponses aux questions et des précisions ont été fournies pour faciliter la vérification par le Bureau des services de contrôle interne, afin d'évaluer l'efficacité de l'offre de services au Secrétariat du Fonds multilatéral, du 1 <sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020.	86/87
Renseignements généraux sur le Fonds multilatéral et autres, notamment les états financiers provisoires du PNUE sur le Fonds multilatéral, le rapport sur les contributions et les décaissements ; les rapports périodiques ; le programme de travail de suivi et évaluation 2015 ; et le manuel sur les liens avec les politiques et procédures.	75
<b>Programme des Nations Unies pour l'environnement</b>	
<b>Le Secrétariat a participé, en coordination avec le Secrétariat de l'ozone et avec les Secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement administrés par le PNUE, à des consultations à la demande du directeur de la Division du droit du PNUE, sur la manière dont le point supplémentaire de l'ordre du jour intitulé « Coopération avec les accords multilatéraux sur l'environnement » pourrait être pris en compte au mieux à l'UNEA-6.</b>	<b>92</b>
<b>Comité intergouvernemental de négociation (CIN) chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin</b>	<b>92</b>
<b>Le chef du Secrétariat a été invité à un webinaire organisé par le CIN pour présenter l'expérience du Fonds multilatéral et les enseignements tirés depuis sa création. Le webinaire s'est tenu en ligne le 11 mai 2023.</b>	<b>92</b>
Le Secrétariat du Fonds multilatéral, en collaboration avec le Secrétariat de l'Ozone, a communiqué des observations sur le rapport GCO-11 à la Division économique, Service des Substances chimiques et santé du PNUE, notamment des renseignements portant sur : l'élimination accélérée des HCFC, l'Amendement de Kigali en lien avec les HFC, les émissions accrues de CFC-11 selon la publication de Montzka et al., en 2018, la conformité aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal et la communication des données.	82
<b>Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)</b>	
<b>Le Secrétariat a été invité par le Secrétaire exécutif du CCNUCC, avec d'autres agences de l'ONU, institutions financières internationales et banques multilatérales de développement, ainsi que les entités fonctionnelles du mécanisme de financement de la Convention et de l'Accord de Paris, afin de collaborer avec l'Unité d'appui technique (UAT) du Secrétariat pour soutenir le travail du Comité de transition (CT) sur l'opérationnalisation des nouvelles dispositions de financement et d'un fonds pour les pertes et les dommages, établi par la COP 27 de la CCNUCC. Sur invitation du Secrétariat du CCNUCC, le Secrétariat a participé à la première réunion du CT (Louxor, Égypte, 27-29 mars 2023). Toutes les dépenses liées au déplacement ont été prises en charge par le Secrétariat du CCNUCC.</b>	<b>92</b>
Observations sur un projet de sommaire technique des avantages en matière d'atténuation des mesures, initiatives et scénarios pour éliminer les émissions de gaz à effet de serre ne contenant pas de dioxyde de carbone.	74

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
<p>Le Secrétariat a été invité, début octobre 2013, à assister à la 19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la CCNUCC et à la 9<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Kyoto qui se dérouleraient à Varsovie, en Pologne, du 11 au 22 novembre 2013.</p> <p>Le chef du Secrétariat a répondu qu'il ne pourrait pas y assister à cause des préparatifs pour la 71<sup>e</sup> réunion. Sachant que le Secrétariat de la CCNUCC avait été invité à assister à la vingt-cinquième Réunion de la Conférence des Parties, il a proposé une rencontre informelle afin de discuter des occasions de collaboration possible entre les deux secrétariats. Le Secrétaire exécutif du Secrétariat de la CCNUCC a répondu que le coordonnateur de l'atténuation et du programme de données et d'analyse, qui assisterait à la réunion de la Conférence des Parties, organiserait une rencontre bilatérale avec lui.</p> <p>Les représentants des deux secrétariats se sont rencontrés et ont discuté de façon informelle d'une future collaboration entre les secrétariats, le cas échéant.</p>	71
<b>Université de Bristol</b>	
<p>Remise d'un sommaire des données contenues dans les documents sur le HFC-23 préparés par le Secrétariat, la consommation globale de HFC-23 déclarée dans les enquêtes sur les substances de remplacement des SAO menées dans 119 pays visés à l'article 5 et les données obtenues dans les ressources publiques lors de la préparation du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/48.</p>	83
<b>Division du commerce et de l'environnement de l'Organisation mondiale du commerce</b>	
<p>Mise à jour de la grille des accords multilatéraux sur l'environnement pour le comité du commerce et de l'environnement de l'OMC. (<a href="https://www.wto.org/english/tratop_e/envir_e/envir_matrix_e.htm">https://www.wto.org/english/tratop_e/envir_e/envir_matrix_e.htm</a>)</p>	75